



C'était les 4 et 5 juin 2015

Compte rendu des Journées du patrimoine écrit à Bordeaux

Chaque année depuis 2005, le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, organise les Journées du patrimoine écrit en région. Le thème retenu pour l'édition 2015 était "Le patrimoine, nouveaux métiers, nouvelles formations" et L'Arald était au rendez-vous.

Deux jours pour le patrimoine écrit et ses métiers. Sous forme de présentations, de tables rondes et d'ateliers, il a été brossé un état des lieux de l'offre de formation, passé au crible les besoins professionnels, présenté les expériences nouvelles de médiation notamment la médiation numérique et évoqué les autres métiers avec lesquels les professionnels du patrimoine sont amenés à travailler.

En préambule, la Ville de Bordeaux et le ministère de la Culture et de la Communication, Service du livre et de la lecture ont signé la Charte de conservation dans les bibliothèques.

Nicolas Georges, Directeur du Service du livre et de la lecture a rappelé que les métiers ont beaucoup évolué : la numérisation, les nouvelles médiations, en passant par le web sémantique (catalogage), la patrimonialisation des fonds contemporains, la recherche de mécénat... ce qui ammène les professionnels à remplir d'autres missions que la connaissance des fonds qui a elle seule peut constituer l'œuvre de toute une vie. Dans *La charte de conservation dans les bibliothèques*, le guide élaboré par les ministères de la Culture et de la Communication et l'Enseignement supérieur et de la recherche, les articles 140 à 145 insistent sur la nécessité d'une formation de qualité pour les professionnels.

Hélène Richard, Inspectrice générale des bibliothèques a évoqué les problèmes liés à la formation des conservateurs territoriaux qui ne relèvent à présent plus de l'Enssib et qui soulève des questions relatives à la politique documentaire, ou à création et à l'animation du réseau professionnel. Les assistants de conservation ont une formation de 150 h avec des aspects patrimoniaux. Faute de formation initiale il y a la formation continue. Il existe des parcours de formation à la BnF. La Charte de conservation est une sorte de guide de formation. Dans les établissements, la fiche de poste individuelle doit faire apparaître les aspects techniques et scientifiques du poste, qui sont autant à mettre en valeur qu'à évaluer. Il existe aussi un cycle de formation patrimoine à l'Enssib (cf [portail Bibdoc](#)) qui se présente sous la forme d'un cycle complet sur plusieurs années, mais aussi avec des stages courts. Pour les bibliothèques numériques, formation à la numérisation. Centres régionaux de formation, mais faute de financement pas il n'y a pas de poursuite systématique. La FILL organise des journées de formation mais peu sur le patrimoine. L'INP organise des stages et des cycles sur les collections

numismatiques, photographiques...

Le patrimoine, il est important que tous en ait une connaissance minimale. Il remplit une fonction fédératrice aussi, il est indispensable que l'ensemble des personnels connaisse la mission patrimoniale de l'établissement, tout comme il doit connaître le cadre déontologique et réglementaire. L'identification des documents patrimoniaux de base doit être possible par tous les agents de même pour les techniques de conservation basiques. La mise en valeur des collections doit être l'ambition de tout le personnel même si pour la concevoir il faut des compétences plus précises.

Jean-François Foucaud, ancien Directeur de la BIU de Montpellier a souligné le "danger" que la formation peut représenter lorsque l'on veut mettre en pratique dans son établissement tout ce que l'on vient d'apprendre mais aussi l'importance de formation première, fondamentale pour se créer un réseau professionnel, savoir à qui s'adresser, rencontrer les collègues confrontés aux mêmes problèmes.

Nicolas Barbey, Directeur de la BM de Bordeaux, a quant à lui présenté l'évolution du métier de bibliothécaire comme stimulante, mais pas maîtrisée et dont l'image n'a pas évolué. Il s'agit toujours de conserver, accompagner des chercheurs, faire découvrir les collections au grand public mais dans un cadre différent, celui de la société de consommation, des politiques budgétaires tendues, d'un environnement concurrentiel.

Les formations post concours sont des sortes de diplômes complémentaires. Pourquoi le bibliothécaire n'est pas reconnu pleinement comme un professionnel de l'information ? Qui aurait le temps de suivre des formations continues en plus de gérer des collections et d'encadrer une équipe ? Il faut arriver à coordonner l'expérience sur le terrain et la formation, celle-ci doit être accompagnée par le manager, se faire aussi en interne par la délégation de compétence, elle est utile pour se connaître en tant qu'équipe. Des pistes d'évolution pour la formation seraient de dépasser le corporatisme pour unifier le corps des professionnels de l'information (archiviste, bibliothécaires...) aller vers d'autres compétences comme le management, le mécénat, le marketing ou la communication. Méthodologie : numérisation, plan d'urgence... Gérer un projet en groupe, équilibrer théorie et pratique, faire des bilans des stages pour savoir ce que l'on en fait. Piste de l'apprentissage. Rêve d'une formation spécifique de 3 ans, comme en Allemagne en alternance.

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/compte-rendu-des-journees-du-patrimoine-ecrit-a-bordeaux>